

SEANCE DU 8 AVRIL 2015

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- Est favorable à la fermeture de l'école de Pareds, dénonce le regroupement scolaire intra-communal et demande la suppression de la ligne de transports scolaires desservant les écoles primaires de Pareds et du bourg,
- Renonce au droit de préemption urbain concernant la propriété de Monsieur Florent DESCHAMPS sise route de Bazoges-en-Pareds,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux contrats de travail des trois adjoints techniques contractuels,
- Vote des subventions à trois organismes supplémentaires pour un montant 105 € ce qui porte le montant total des subventions attribuées à 1.540,00 €.
- Approuve les comptes administratifs et comptes de gestion 2014 pour le budget principal et les budgets annexes,
- Vote les budgets 2015 (budget principal et budgets annexes)

Vote les taux des taxes pour l'année 2015